



TECHNICIEN CONTROLE NON DESTRUCTIF (H/F) EN CDI

 **PARIS Nord 2 - Villepinte (93)**

Situé au cœur du premier Parc d'Affaires Européen, NDT Inspections bénéficie d'une situation idéale permettant de mieux développer, renforcer et pérenniser ses relations clients.

Forte d'une expérience de plus de 15 ans dans le Contrôle Non Destructif et s'appuyant sur un groupe d'experts reconnus, notre société à taille humaine est le parfait partenaire pour effectuer des expertises techniques alliant professionnalisme, écoute et réactivité.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un Technicien CND UT.

POSTE ET MISSIONS

Au sein de notre équipe regroupant nos spécialistes des méthodes CND, et directement rattaché(e) au Responsable, vous aurez pour responsabilité de réaliser des contrôles et de garantir leur qualité dans différents secteurs industriels.

Vos missions se déclineraient de la façon suivante :

- Préparer/anticiper la réalisation des chantiers ainsi que le contrôle des équipements et du matériel d'intervention
- Réaliser les mesures et contrôles, les tests de qualification selon les protocoles et procédés existants, les faire évoluer et les fiabiliser
- Proposer des améliorations aux équipes sur la résolution des points bloquants, les conseiller techniquement, proposer les évolutions des matériels
- Assurer le suivi de projets auprès de nos clients.

Nous vous proposons de l'autonomie et des responsabilités dans une entreprise à taille humaine.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

- De formation technique (Bac à Bac +2) en chaudronnerie ou Mécanique ou Electrotechnique, vous disposez des certifications nécessaires à la conduite de ces missions
- Certifié Cofrend CIFM en UT2, d'autres méthodes CND seraient appréciées (telles PT2 et/ou MT2)
- Vous justifiez d'une expérience significative sur ce type de poste de 3 années dans un environnement similaire
- Rigueur et travail en équipe sont les qualités que nous recherchons auprès de nos collaborateurs pour réussir à ce poste qui requiert de respecter les consignes de sécurité
- Travail le week-end et/ou jours fériés possible
- Permis B exigé : mobile, vous serez amené(e) à effectuer des déplacements de courte durée.



AVANTAGES

- Véhicule de société
- Panier repas
- Travail 35h avec heures supplémentaires
- Mutuelle d'entreprise
- Intéressement.